

# Projet Pédagogique

ACCUEILS DE LOISIRS

Mercredis loisirs

Vacances loisirs

Ados loisirs

*Ce document a été approuvé par une délibération du conseil municipal*

## PREAMBULE

La Ville de Séné développe une politique en direction des enfants et des jeunes durant leur temps libre, afin de proposer une ouverture éducative la plus large possible.

Chaque structure d'accueil fait l'objet d'une déclaration auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) et se voit délivrer un agrément.

Les différents temps d'accueil font l'objet d'une déclaration complémentaire visant à déterminer selon la réglementation en vigueur, le nombre d'animateurs nécessaire en fonction de l'effectif des accueils de loisirs. C'est pour cette raison que toute inscription préalable est obligatoire et qu'il n'est pas possible d'inscrire les enfants directement sur place le jour même.

## A. DES INTENTIONS EDUCATIVES AUX MOYENS MIS EN ŒUVRE

Séné est une commune de 9000 habitants avec une complexité géographique qui résulte d'un littoral très découpé et dont la population est répartie sur plusieurs zones du territoire. Séné doit alors se transformer pour répondre aux nombreux enjeux du territoire.

Le Projet Educatif Local (PEL) s'appuie sur une cohérence éducative territoriale inscrite dans le projet éducatif de territoire facilitant la réussite éducative et sociale du jeune.

Le PEL définit 3 grands axes de réflexion :

- Permettre un accueil pour tous et un parcours cohérent sur les temps d'accueil de l'enfant ;
- Promouvoir l'engagement citoyen, l'éducation à la citoyenneté et au développement durable ;
- Accompagner la fonction parentale.

L'équipe pédagogique a pour priorité éducative de valoriser l'épanouissement de l'enfant à travers des activités diversifiées, tout en favorisant l'autonomie et le vivre-ensemble.



Le projet pédagogique découle du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif Territorial (PEDT) portés par la collectivité.

C'est un contrat de confiance qui sert de référence entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Chaque animateur construit son projet d'animation à partir de ce projet pédagogique, dont les objectifs principaux figurent ci-après.

**INTENTION EDUCATIVE**

**PERMETTRE UN ACCUEIL POUR TOUS ET UN PARCOURS COHÉRENT SUR LES TEMPS D'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DU JEUNE**

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Assurer la **sécurité** physique, morale et affective du public accueilli
- Favoriser les moments d'**échanges** entre les différentes structures présentes sur la commune
- Favoriser l'**autonomie** et la responsabilisation des enfants

**MOYENS MIS EN ŒUVRE**

- Transmission d'un document type « mémo » aux animateurs. Ce document est un outil retraçant les règles de sécurité et la conduite à tenir auprès du jeune public
- Organisation de réunions de services/réunions avec les différentes équipes d'animation (fonctionnement, rédaction du projet pédagogique, réflexions concernant les activités proposées...)
- Mise en place d'activités passerelles en partenariat avec les différents acteurs présents sur la commune (Ty Mouss, Petite Enfance, Grain de Sel, associations diverses...)
- Harmonisation des pratiques et outils sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Prise en compte des enfants à besoins spécifiques
- Participation aux tâches de la vie quotidienne

**INTENTION EDUCATIVE**

**PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT CITOYEN, L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Encourager les jeunes dans leur apprentissage et dans la **découverte du monde citoyen**
- Accompagner les jeunes dans leurs **projets**

**MOYENS MIS EN ŒUVRE**

- Favoriser l'organisation d'activités avec des partenaires internes et externes
- Privilégier les activités de coopération
- Les équipes pédagogiques sont "qualifiées" pour écouter et pouvoir orienter les jeunes vers des professionnels susceptibles de les aider dans leurs démarches

**INTENTION EDUCATIVE**

**ACCOMPAGNER LA FONCTION PARENTALE**

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Développer les temps d'échanges, **renforcer le lien** avec les familles et les jeunes
- Informier les familles** et les jeunes du fonctionnement des ACM

**MOYENS MIS EN ŒUVRE**

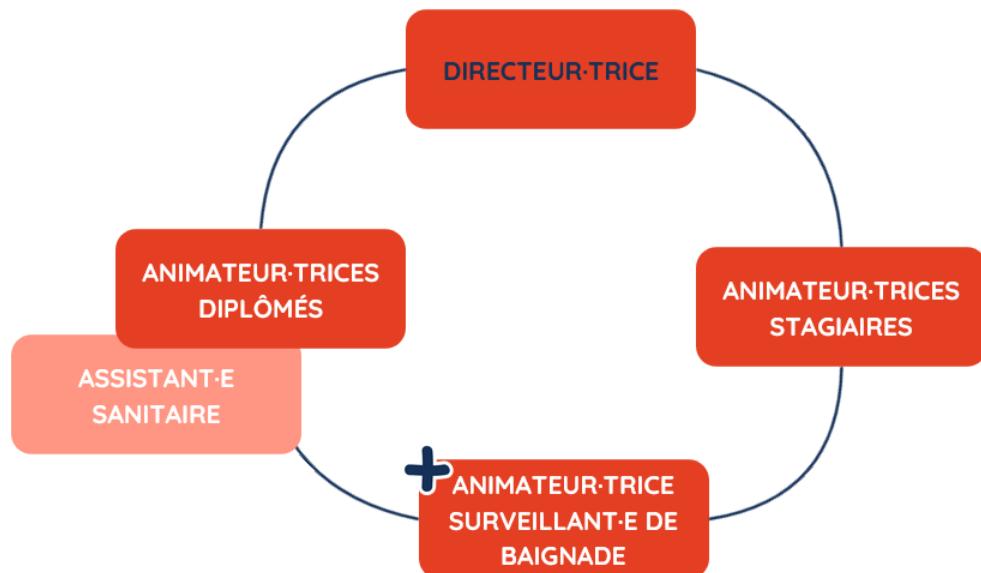
- Réunions d'informations aux familles
- Questionnaires sur différents sujets envoyés aux familles
- Événements organisés autour de la parentalité
- Organisation de temps d'échanges avec les familles (café des parents)
- Projet pédagogique accessible aux familles
- Réalisation de points presse
- Présence du service Enfance-Jeunesse sur différents réseaux sociaux : Facebook, Instagram



## B. PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

Les accueils de loisirs (ALSH) de la commune sont organisés par le Service Enfance-jeunesse de la Direction Petite Enfance, Enfance-jeunesse et Vie Scolaire.

Ils sont placés sous la responsabilité du Responsable Enfance Jeunesse, chargé de la coordination et de la mise en œuvre de la politique enfance jeunesse. Chaque ALSH est piloté par un·une directeur·trice.



RÔLE DE LA DIRECTION	RÔLE DE L'ÉQUIPE	ASPECT SANITAIRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer le contenu des différentes périodes de vacances et des mercredis (avec l'équipe d'animation) ;</li> <li>Veiller à l'application du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur ;</li> <li>Veiller à la mise en application du règlement intérieur de la structure ;</li> <li>Veiller à la mise en application de la convention de fonctionnement avec d'autres structures ;</li> <li>Garantir le respect des normes d'hygiène et de sécurité ;</li> <li>Coordonner l'action de l'équipe ;</li> <li>Assurer un soutien financier, matériel et administratif ;</li> <li>Remplir un rôle formateur auprès de l'équipe et veiller à son bien-être ;</li> <li>Assurer les relations avec les jeunes et les familles ;</li> <li>Assurer les relations avec les partenaires et l'organisateur.</li> <li>Assurer la mission de responsable sanitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant ;</li> <li>Participer à l'élaboration du projet pédagogique et du planning d'activités (avec la direction) ;</li> <li>Appliquer le projet pédagogique ;</li> <li>Animer les différents moments de la journée ;</li> <li>Assurer les relations avec les jeunes et les familles ;</li> <li>Participer à tous les moments de réunions, de préparation et rangement ;</li> <li>Assurer le respect des lieux et du matériel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ensemble de l'équipe devra assurer :</li> <li>Le suivi du registre d'infirmierie ;</li> <li>La vérification et mise à jour du contenu des trousse de secours ;</li> <li>Le suivi des traitements sur ordonnance ;</li> <li>Le transport chez le médecin ou aux urgences ;</li> <li>La mise en quarantaine si nécessaire ;</li> <li>La communication avec l'organisateur et les familles.</li> </ul>

## C. LES TEMPS D'ECHANGES

### 1) Avec les enfants

Les échanges avec les enfants au quotidien sont essentiels au fonctionnement des accueils. En effet, ce sont eux les acteurs principaux et leurs avis, sur les différents temps de la journée comptent. Une évaluation est réalisée à la fin de chaque période afin de recueillir les ressentis des enfants. Elle porte notamment sur l'intérêt suscité par la thématique, les animations, le rythme de la journée, leurs envies pour les prochaines activités, ainsi que leur perception de l'ambiance générale.

### 2) Avec l'équipe

La communication entre les membres de l'équipe est essentielle et fait partie intégrante des qualités attendues d'un animateur. Des réunions hebdomadaires sont organisées afin de garantir la transmission des informations et la bonne préparation des activités.

La direction reste en permanence à la disposition de l'équipe d'animation et lui apporte son aide si nécessaire, que ce soit pour la préparation des activités ou leur animation. Elle veille à favoriser la montée en compétences de l'équipe d'animation et met l'accent sur la bienveillance, la médiation, la participation et la qualité de l'accueil. La direction instaure un climat de confiance tant avec les enfants/les jeunes qu'avec l'équipe d'animation. Elle doit également être tenue informée par son équipe de toute information ou situation rencontrée au cours de la journée, susceptible d'affecter le fonctionnement et/ou nécessitant une communication aux parents.

Des bilans sont effectués également à la fin de chaque période afin de faire le point sur le fonctionnement des Accueils de Loisirs, des activités, des enfants et de l'équipe.

L'équipe doit en continu prendre conscience de ces éléments pour réévaluer sa pratique à tout moment.

#### Evaluation : critères quantitatifs et qualitatifs

L'évaluation des différents accueils de loisirs, s'effectue sur la mesure de **critères quantitatifs** tels que la fréquentation, la régularité, les causes d'absences, la provenance, l'âge.

L'évaluation se fait également sur des **critères qualitatifs** tels que l'évolution, l'intégration des règles de vie, l'implication dans les activités, les relations avec les autres et l'équipe.

## D. LES ANIMATIONS ET ACTIVITES

Faire des activités avec les jeunes présente de nombreux bénéfices tant pour leur développement personnel que pour leur intégration sociale.

Pour chaque période, une thématique est définie par l'équipe d'animation en concertation avec les enfants.

Les programmes d'activités des accueils de loisirs sont construits de sorte à **respecter les rythmes biologiques** de chaque enfant et les besoins propres à chaque tranche d'âges.

Il arrive que deux activités soient proposées matin et après-midi afin de laisser le libre choix à l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins. La participation ne sera pas obligatoire mais l'équipe aura pour rôle d'inviter l'enfant à découvrir l'activité.

Chaque semaine, un **équilibre** est recherché entre activités manuelles, sportives, artistiques, grands jeux extérieurs ou sorties afin de permettre à chaque jeune d'explorer divers domaines. Les activités sont encadrées et animées par l'équipe d'animation. Selon la spécificité de l'activité, il est fait appel à un intervenant extérieur en possession d'un Titre Professionnel.

- **Les activités sportives** valorisent le fair-play, le respect de l'autre, la coopération et la solidarité. La plupart de ces activités sont non compétitives et ont pour objectif principal de faire découvrir le sport aux enfants, en leur montrant différentes façons de rester actifs à travers des activités diverses et variées.
- **Les sorties culturelles** offrent la possibilité aux jeunes de découvrir des lieux ou des activités nouvelles, et ainsi faciliter leur ouverture d'esprit.
- **Les activités manuelles** favorisent le développement de la créativité des jeunes et leur offrent un moyen d'expression à travers une diversité de techniques et de supports.
- **Les baignades** permettent aux enfants de se baigner sous la surveillance d'animateurs qualifiés (Brevet de Surveillant de Baignade ou équivalence), dans un environnement sécurisé (piscine ou milieu naturel). Pour la gérer efficacement, il est essentiel de respecter les règles de sécurité : évaluer les compétences aquatiques des enfants, assurer une surveillance continue (1 animateur pour 8 à 10 enfants), fournir le matériel de sécurité et rappeler les consignes de sécurité avant et pendant la baignade.

De nombreuses activités se déroulent en plein air. C'est l'occasion pour l'équipe d'animation de sensibiliser à chaque instant les enfants, au respect de l'environnement et de leur patrimoine.

Des activités sont menées en **transversalité** avec les autres services de la commune, favorisant l'ouverture, la coopération et le lien social. Parmi elles : des lectures à la médiathèque Grain de Sel, des temps partagés intergénérationnels avec le foyer logement Penhoët, des ateliers cuisine ou créatifs avec la Maison des Habitants, ou encore des animations en lien avec le service patrimoine. Des partenariats sont également développés avec les associations sinagotes pour enrichir les propositions d'activités.

## E. LES REPAS

L'équipe d'animation participe au service auprès des enfants. Les enfants et les animateurs déjeunent ensemble.

L'équipe d'animation apprend aux enfants les gestes élémentaires permettant la prise du repas dans de bonnes conditions d'hygiène. Il leur enseigne le respect de la nourriture et veille à ce que les enfants goûtent à tous les plats.

- **Restaurant**: les repas à la cantine sont organisés par le Service de Restauration de la Mairie et sont confectionnée par la cuisine centrale de Theix Noyal. La ville de Séné assure la livraison des repas entre la cuisine centrale vers le site de restauration en liaison chaude. Du personnel municipal assure la préparation, le service des repas aux enfants ainsi que le nettoyage. L'équipe d'animation participe activement au service auprès des enfants. L'équipe et les enfants déjeunent tous ensemble. Les enfants débarrassent leur plateau et nettoient leur table.

- **Pique-nique** : en cas de sortie et tous les mercredis, le repas est un pique-nique composé d'un sandwich, d'un accompagnement (ex : tomates cerises, melon) d'un produit laitier et d'une compote ou fruit. Le directeur veille à la traçabilité.
- **Repas à l'espace jeunes**: selon le programme, l'équipe d'animation prépare le repas avec les jeunes, qui sera ensuite consommé sur place. Le repas est choisi en fonction des goûts des enfants, tout en respectant un équilibre entre l'entrée, le plat principal et le dessert. Les jeunes participent activement à l'achat des ingrédients, à la cuisine, ainsi qu'à la préparation de la table, à la vaisselle et au ménage. L'équipe d'animation veille à respecter toutes les normes d'hygiène et un suivi de traçabilité est effectué.
- **Goûter** : celui-ci peut être élaboré par les enfants dans le cadre d'activités culinaires, dans le but de leur faire découvrir de nouvelles saveurs et de les sensibiliser à une alimentation équilibrée.

## F. INCLUSION

L'accueil d'une enfant en situation de handicap sera favorisé. Les besoins de l'enfants sur ces temps de loisirs seront étudiés avec la famille pour offrir un cadre sécurisant et des conditions d'accueil optimisées. Un projet d'accueil individualisé (PAI) en accord avec l'ensemble du personnel, les services concernés et les parents pourra être mis en place.

Si l'enfant est accompagné par une AESH, cette dernière peut être sollicité par le centre de Loisirs.

L'équipe d'animation se rend disponible pour rencontrer les familles afin d'assurer un accueil optimal des enfants, dans les meilleures conditions pour chacun : l'enfant, les autres enfants, et l'équipe. Cet entretien, basé sur les documents fournis par le Pôle Ressources Handicap (PRH56), permet de poser toutes les questions nécessaires à une prise en charge adaptée.

Une tente "temps calme" est proposée aux enfants, qu'ils soient en situation de handicap ou non. Elle est encadrée par un·e animateur·trice et régie par des règles précises : elle est accessible pendant les temps calmes ou en cas de besoin spécifique de l'enfant. Un timer est utilisé pour limiter la durée et permettre une rotation équitable entre les enfants. La tente est équipée de jeux sensoriels favorisant la détente et la régulation émotionnelle.

# LES ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES :

## « MERCREDIS LOISIRS »

---

L'accueil de loisirs municipal « Mercredis Loisirs » est ouvert durant la période scolaire aux enfants scolarisés du CP au CM2. Les enfants sont séparés en 2 groupes d'âge : CP/CE1 + CE2/CM1/CM2.

L'accueil de loisirs municipal est accessible aux enfants de la commune en priorité mais des places peuvent être disponibles pour les familles extérieures. Ils peuvent s'inscrire à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

### A. LES LOCAUX

#### 1) Le Bourg

Les enfants sont accueillis dans les locaux périscolaires de l'école élémentaire Françoise Dolto, rue des écoles à Séné.

Les salles à disposition sont les suivantes :

- La salle périscolaire n°1 (surface de 124m<sup>2</sup>) :

Cette salle est utilisée pour les temps d'accueil des CP/CE1 du matin et du soir mais également pour les temps d'activités. Deux espaces sont présents au sein de la salle périscolaire :

- Le bureau de direction de l'ALSH,
- Un espace d'activités,
- Un espace pour les ateliers cuisine et les goûters.

- La salle périscolaire n°2 (surface de 48m<sup>2</sup>)

Cette salle est utilisée pour les temps d'accueil des CE2/CM1/CM2 du matin et du soir mais également pour les temps d'activités.

- La salle Eco-Environnementale (surface de 50m<sup>2</sup>)

Cette salle accueille un apiscope (une ruche pédagogique) afin que les enfants de l'école Françoise Dolto puissent observer en temps réel la vie des abeilles.

Cette salle est également utilisée pour les activités créatives.

#### 2) Le Poulfanc

Les enfants sont accueillis dans les locaux périscolaires de l'école élémentaire Albert Guyomard, rue des écoles à Séné.

Les salles à disposition sont les suivantes :

- La salle périscolaire n°1 (surface de 100m<sup>2</sup>) :

Cette salle est utilisée pour les temps d'accueil des CE2/CM1/CM2 du matin et du soir mais également pour les temps d'activités. Deux espaces sont présents au sein de la salle périscolaire :

- Le bureau de direction de l'ALSH,
- Un espace d'activités,
- Un espace pour les ateliers cuisine et les goûters.

- La salle périscolaire BCD n°2 (surface de 50m<sup>2</sup>)

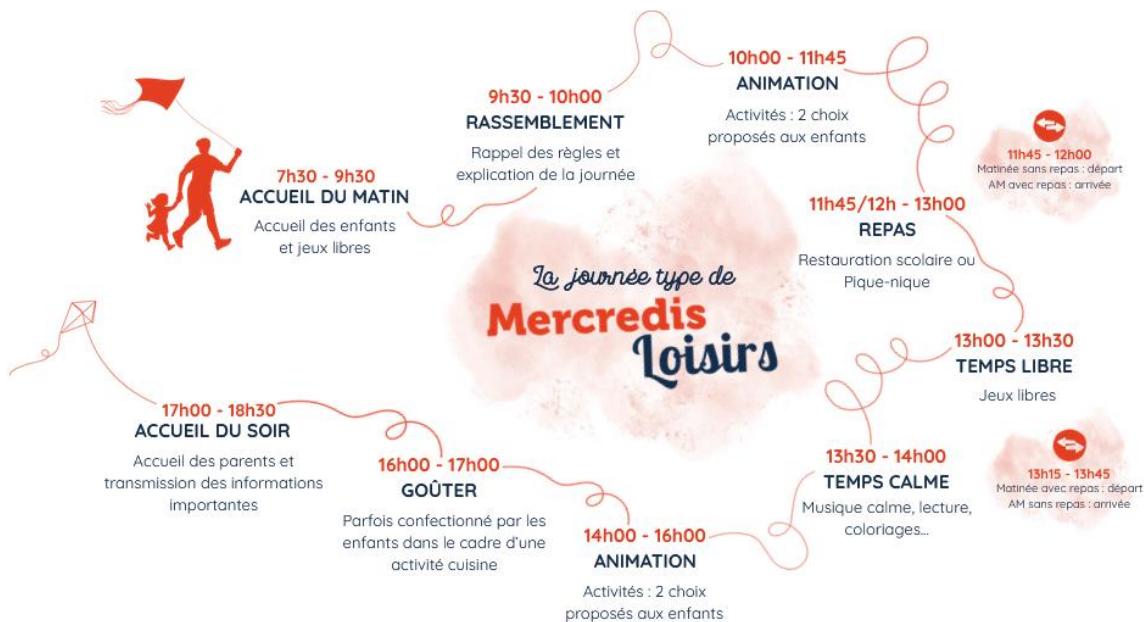
Cette salle est utilisée pour les temps d'accueil des CP/CE1 du matin et du soir mais également pour les temps d'activités.

## B. LA JOURNÉE TYPE

Cet accueil municipal ouvert aux enfants scolarisés du CP au CM2, fonctionne les mercredis durant la période scolaire avec un programme d'activités à la demi-journée ou à la journée.

Cet accueil de loisirs fonctionne de **7h30 à 18h30**. Les activités se déroulent de **10h à 12h** et de **14h à 16h**. Un accueil du matin est mis en place dès 7h30 et un accueil du soir jusqu'à 18h30.

Les programmes d'activités des CP/CE1 et des CE2/CM1/CM2 sont distincts.



L'ALSH, labellisé **Plan Mercredi**, s'engage à développer son accueil périscolaire par des temps d'activités :

- Riches et variés ;
- S'inscrivant dans une complémentarité avec les temps de la famille et de l'école afin de favoriser une continuité éducative ;
- Favorisant l'inclusion de tous les enfants ;
- Répondant aux besoins des enfants ;
- Associant les différents acteurs éducatifs du territoire ;

Afin de garantir la continuité éducative sur les différents temps de la journée, une thématique est abordée durant chaque période des mercredis. Cette thématique est ensuite déclinée et équilibrée entre des activités manuelles, sportives, artistiques, des grands jeux d'extérieurs ou des sorties pour permettre à chaque enfant d'explorer divers domaines.

Les activités sont encadrées et animées par un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique. Selon la spécificité de l'activité, il nous est possible de faire appel à un intervenant extérieur en possession d'un Titre Professionnel.

Les activités proposées suivent les trois ambitions éducatives suivantes :

- **Un parcours éducatif « sport et santé »,** visant à proposer des thèmes sur l'alimentation (équilibre alimentaire), des activités physiques et sportives (continuité des actions scolaires sur le sport, les déplacements à vélo, l'alimentation, Jeux Olympiques...) ;

- **Un parcours éducatif « citoyenneté », visant à mettre en place des activités liées à l'environnement, au développement durable (continuité des actions scolaires des aires éducatives, du dispositif Watty, éco-écoles, le gaspillage alimentaire en associant GMVA et la cuisine centrale) ;**
- **Un parcours autour du patrimoine local et de la culture avec le service patrimoine et culturel de la collectivité.**

## C. LA COMMUNICATION

L'information des familles est importante : il s'agit d'améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre de services aux familles et la qualité de l'information.

La diffusion des programmes des mercredis s'effectue par période de 2 mois entre chaque période de vacances scolaires soit un programme pour les mercredis de septembre-octobre puis novembre-décembre, etc...

Ce programme est diffusé la semaine qui précède les vacances scolaires. Il est différent entre l'accueil du bourg et l'accueil du Poulfanc.

## D. LES MOMENTS PASSERELLES

À partir des vacances de Printemps, un temps passerelle sera proposé aux **enfants de Grande Section** de l'accueil de loisirs maternel. L'occasion pour eux de découvrir leur futur accueil de loisirs, de rencontrer les animateurs et de se familiariser avec les lieux avant la rentrée.

À partir du premier mercredi de juin, les **enfants de CM2** participeront à des temps passerelles avec l'Espace Jeunes. Ces moments leur permettront de découvrir les lieux, rencontrer les animateurs et explorer les activités proposées, afin de faciliter en douceur leur transition vers ce nouvel espace dédié aux adolescents.

# L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE :

## « VACANCES LOISIRS »

### A. LE PUBLIC ET LES LOCAUX

Cet accueil municipal ouvert aux enfants scolarisés du CP au CM2, fonctionne durant toutes les périodes des vacances scolaires avec un programme d'activités à la demi-journée ou à la journée. Les enfants sont séparés en 2 groupes d'âge : CP/CE1 + CE2/CM1/CM2.

L'accueil de loisirs municipal « Vacances Loisirs » est situé dans le Centre sportif Le Derf.

Les salles à disposition sont les suivantes :

- La salle Boëde (surface de 160m<sup>2</sup>) :

Cette salle est utilisée pour les temps d'accueil des CE2/CM1/CM2 du matin et du soir mais également pour les temps d'activités.

- Le dojo du bas (surface de 378m<sup>2</sup>) :

Cette salle est utilisée pour les temps d'accueil des CP/CE1 du matin et du soir mais également pour les temps d'activités.

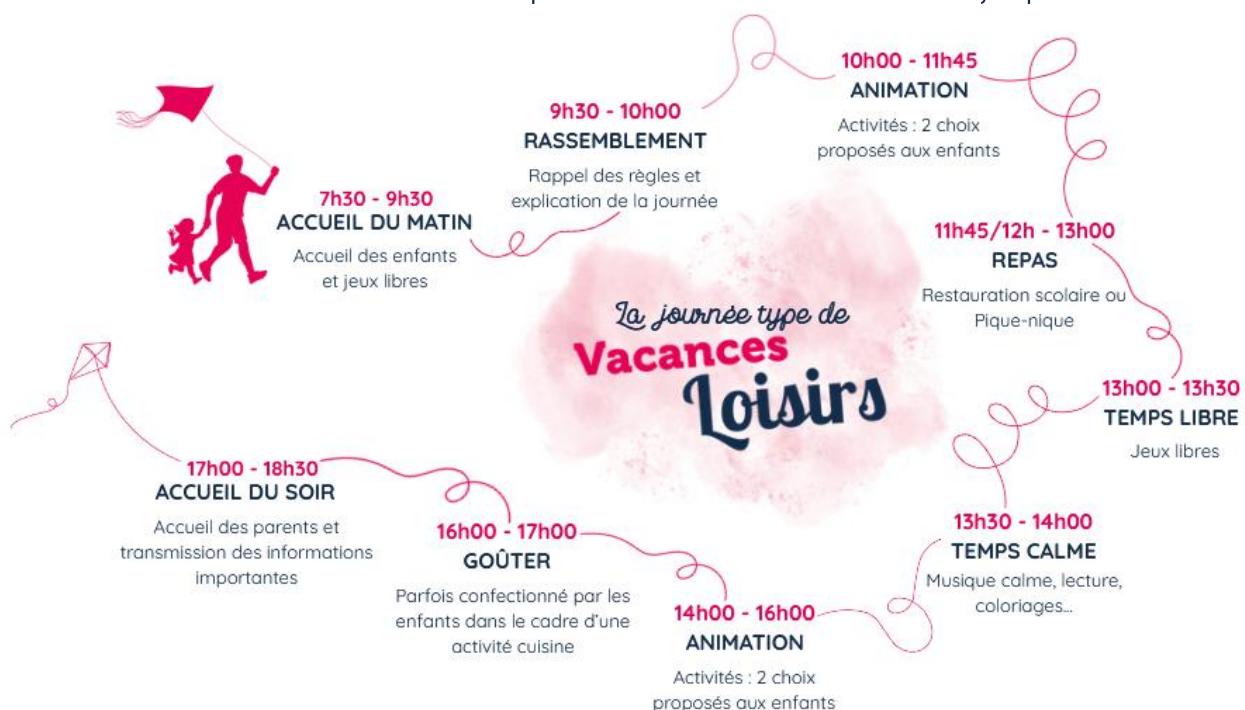
Certaines salles peuvent être utilisées ponctuellement en fonction de leurs disponibilités et des activités prévues (salle de tennis de table, dojo du haut, salle Allanioux, salle omnisport...)

En cas de besoin, l'ALSH peut utiliser les locaux de l'école élémentaire F. Dolto.

### B. LA JOURNÉE TYPE

#### 1) « Vacances Loisirs »

Cet accueil de loisirs fonctionne de 7h30 à 18h30. Les activités se déroulent de 10h à 12h et de 14h à 16h. Un accueil du matin est mis en place dès 7h30 et un accueil du soir jusqu'à 18h30.



## C. LA COMMUNICATION

Les programmes des vacances scolaires sont diffusés **3 semaines** avant chaque petite vacances et **5 semaines** avant les vacances d'été.

Le Service Enfance Jeunesse communique à travers ses réseaux sociaux, les actualités sur le portail famille, le site internet de la mairie, la presse et par l'affichage.

## D. LES MOMENTS PASSERELLES

Toujours pendant les vacances d'été, un temps passerelle sera proposé aux **enfants de Grande Section** de l'accueil de loisirs maternel. L'occasion pour eux de découvrir leur futur accueil de loisirs, de rencontrer les animateurs et de se familiariser avec les lieux avant la rentrée.

Durant les vacances d'été, les **enfants de CM2** inscrits aux Vacances Loisirs participent, à la demi-journée, à des activités avec le groupe « Ados Loisirs ». Ces temps partagés leur permettent de découvrir leur futur lieu d'accueil et de se familiariser avec le rythme des journées des adolescents.

## E. LES SEJOURS

Les séjours permettent la découverte d'autres façons de vivre, de penser et d'agir au sein d'un groupe. Ils sont utiles et même nécessaires à la connaissance de soi, l'éducation et la citoyenneté. La Ville de Séné a le souhait de contribuer à l'épanouissement des jeunes et au renforcement de ces valeurs.

Partir en séjour court permet aux enfants d'appréhender les premières nuits hors du domicile et de découvrir la vie quotidienne au sein d'un petit groupe, dans une démarche participative et dynamique.

- **La nuitée** (à partir de 17h jusqu'au lendemain 9h) est proposée aux enfants à partir du CP, celle-ci offre aux plus jeunes enfants une expérience enrichissante et amusante en leur permettant de passer une nuit au centre de loisirs favorisant la socialisation, l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité.
- **Les séjours courts** (3 jours/2 nuits) sont organisés plusieurs fois dans l'année. Ils permettent aux jeunes de découvrir de nouveaux horizons et de partager des temps forts, tout en faisant l'expérience de quelques nuits passées hors de la maison.

# L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE :

## « ADOS LOISIRS »

### A. LE PUBLIC ET LES LOCAUX

L'accueil « Ados Loisirs » est situé dans l'espace jeunes près du collège Cousteau.

Cet accueil est ouvert uniquement pendant les vacances scolaires pour les **jeunes à partir de la 6<sup>e</sup>**.

Les salles à disposition sont les suivantes :

- Une salle d'activités (surface 45m<sup>2</sup>)

Cette salle a un coin salon avec télévision et consoles, un espace baby-foot et fléchettes ainsi qu'une cuisine équipée.

- Une salle « calme » (surface 29m<sup>2</sup>)

Cette salle a un espace pour les jeux de société. Un panneau d'affichage est réservé à la communication interne (programmes, règles de vie...) et à la communication externe (événements, forums, sensibilisation, petites annonces...).

- Un extérieur

Les espaces publics autour de l'espace jeunes peuvent être utilisés pour organiser des activités ou pendant les temps libres : piste d'athlétisme, terrain de football en terre battue, espace vert.

La salle périscolaire de l'école élémentaire A. Guyomard (surface 100 m<sup>2</sup>) et le gymnase Cousteau (salles omnisport + mur d'escalade) peuvent être mis à disposition des jeunes.

### B. LA COMMUNICATION

Les programmes des vacances scolaires sont diffusés **3 semaines** avant chaque petites vacances et **5 semaines** avant les vacances d'été.

Le Service Enfance Jeunesse communique à travers ses réseaux sociaux, les actualités sur le portail famille, le site internet de la mairie, la presse et par de l'affichage.

### C. LA JOURNÉE TYPE

Les activités se déroulent de **9h30 à 17h**, sauf en cas de modifications spécifiques indiquées sur le programme. Un temps d'accueil est proposé dès **8h15** et jusqu'à **17h30**. Une fois par semaine, une soirée est organisée pour les jeunes. Ce jour-là, ils peuvent s'inscrire à l'une des deux formules suivantes :

- Matin + Après-midi avec le repas du midi, de **9h30 à 17h**
- Après-midi + Soirée avec le repas du soir, de **13h30 à 21h30**

Les activités de l'après-midi sont identiques pour les deux formules.

La proposition de ces deux formules répond à un double objectif : ouvrir une solution de garde adaptée aux plus jeunes tout en permettant aux adolescents plus âgés de se retrouver le soir dans un cadre plus en phase avec leurs attentes.

Des animations sportives, ludiques ou des sorties extérieures peuvent être organisées en intercommunalité. Les animateurs se réunissent en amont pour construire collectivement l'activité

et en définir les modalités. Ces temps partagés visent à favoriser la coopération, l'ouverture à d'autres publics et le développement de projets communs.

Des animations sont aussi proposées dans le cadre du Réseau Ressort<sup>1</sup>. C'est une association loi 1901 créée en 2014, qui regroupe 11 communes du Pays de Vannes (*Saint-Avé, Séné, Plescop, Grand Champ, Surzur, Meucon, Locqueltas, Saint-Nolff, Muzillac, Péaule, Theix-Noyal*) et son partenaire santé, Harmonie Mutuelle. L'association a notamment pour but de sensibiliser les jeunes aux conduites à risques.



## D. LES MOMENTS PASSERELLES

Durant les vacances d'été, les enfants de CM2 inscrits aux Vacances Loisirs participent, à la demi-journée, à des activités avec le groupe « Ados Loisirs ». Ces temps partagés leur permettent de découvrir leur futur lieu d'accueil et de se familiariser avec le rythme des journées des adolescents.

## E. LES SEJOURS

Les séjours permettent la découverte d'autres façons de vivre, de penser et d'agir au sein d'un groupe. Ils sont utiles et même nécessaires à la connaissance de soi, l'éducation et la citoyenneté. La Ville de Séné a le souhait de contribuer à l'épanouissement des jeunes et au renforcement de ces valeurs.

Partir en séjour court permet aux jeunes de découvrir la vie quotidienne au sein d'un petit groupe, dans une démarche participative et dynamique.

- Les séjours courts (3 jours/2 nuits) sont organisés plusieurs fois dans l'année. Ils permettent aux jeunes de découvrir de nouveaux horizons et de partager des temps forts, tout en faisant l'expérience de quelques nuits passées hors de la maison.

<sup>1</sup> Voir Annexe 1

- **Les séjours de vacances** (5 jours/4 nuits) permettent de développer l'autonomie, la vie en collectivité et de partager des temps de vacances et de rencontres entre jeunes.
- **Le bivouac Sport Santé** (4 jours/3nuits) est organisé dans le cadre du Réseau Ressort. Il réunit chaque année une centaine de jeunes de 11 communes différentes autour d'ateliers de prévention et de sport.

# Annexe 1 : le Réseau Ressort

**Présentation de l'association**

Association loi 1901 déclarée le 18 juin 2014  
A l'initiative des professionnels de l'enfance et de la jeunesse de 5 communes, l'association Réseau Ressort a été déclarée le 18 juin 2014. Elle est issue d'une volonté commune de développer la prévention en s'appuyant sur la mutualisation des moyens et des compétences ainsi que sur la construction d'un partenariat élargi.  
L'association accueille un service civique par période de 8 mois.

**Objectifs**

- Susciter et organiser des actions de prévention, de formation et de recherche en lien avec toutes formes de conduites à risque
- Promouvoir et organiser des rencontres avec les professionnels concernés dans les différents champs des conduites à risques

L'association est lauréate des Trophées de la vie locale Crédit Agricole en 2018 et 2019

**Engagements des collectivités**

Les collectivités s'engagent à participer activement à la vie du réseau, lors des réunions de préparation et des différentes animations, à travers la mise à disposition d'un ou plusieurs animateurs.

Elles doivent également verser une cotisation annuelle permettant le fonctionnement de l'association.

**Communes adhérentes**

Réseau de prévention des conduites à risques

Partnaire Santé

Partenaires

reseauressort@gmail.com  
www.facebook.com/reseauressort

**Formations**

Depuis la mise en place du réseau, des formations ont permis aux professionnels de l'animation de se former pour intervenir auprès des ados, enfants et des jeunes :

- Prévention Secours Civique niveau 1
- Éducation et Nutrition
- Outils de prévention des conduites à risques
- Formation DYS TDA/H
- Pratiques numériques
- Communication non violente
- Relations ADOS (sexualité...)
- FAKE NEWS

**Mallettes pédagogiques**

Plusieurs mallettes pédagogiques sont proposées, comportant des outils de prévention des conduites à risques et accompagnées de fiches pédagogiques

- jeux de société
- jeux interactifs
- jeux de cartes questions/réponses
- supports vidéo...

s'adressant à différentes tranches d'âge

**Bivouac Sport / Santé**

Tous les étés, le réseau organise un bivouac de 3 jours.  
L'objectif de ce séjour est de sensibiliser les 10/17 ans aux comportements à risque et de favoriser la pratique sportive.

Les jeunes participent tout au long du séjour à des ateliers de prévention en alternance avec des ateliers sportifs ou ludiques.

Des soirées à thèmes sont également proposées (jeux, soirées festives...).

**Ateliers sportifs / ludiques du bivouac**

- Paddle
- Kayak
- Golf
- Bouée tractée
- Flag Rugby
- Laser Tag
- Ski roulettes

**Ateliers de prévention du bivouac**

Les ateliers font l'objet de contenu différencié selon la tranche d'âge des enfants.

- Addictions
- Pratiques numériques
- Estime de Soi
- Sécurité routière
- Drogue et toxicomanie
- Prévention solaire
- Gestion de la fête
- Nutrition
- Risques auditifs...
- Alcool
- SNSM
- Relations Gars/Filles
- Sensibilisation Handicap

**Événements**

Conférences-débat autour de différentes thématiques pour tous publics : conduites addictives, communication parents-ados...

Participation aux Assises Nationale de la Citoyenneté (Rennes)

Conférence débat autour des pratiques numériques. Fake News

15